
Quitter les rives du Nil

Nader Fergani

L'émigration des travailleurs est un phénomène complexe qui ne peut pas être abordé sans que soit pris en compte la structure et le contexte de l'ensemble économique dans lequel elle se situe. Cette remarque est particulièrement pertinente pour l'Égypte où le développement de cette émigration au milieu des années soixante-dix a coïncidé avec une profonde transformation des orientations économiques du pays tendant à une intégration plus complète à l'économie mondiale et au marché international.

Mises à part les premières années où il y eut une rapide croissance économique, la politique d'ouverture (Infitah) a coïncidé avec une crise économique profonde qui s'est manifestée par une inflation persistante, un chômage en forte augmentation touchant particulièrement la jeunesse et l'aggravation des disparités entre les revenus. Cette politique a, par ailleurs, déclenché une très forte demande d'attentes sociales que l'économie n'était pas en mesure de fournir. Tous ces éléments ont joué dans la genèse de l'émigration des travailleurs.

En l'espace de deux décennies, cette émigration est devenue un trait structurel de l'emploi, une variable macro-économique ayant des implications politiques importantes et un élément fondamental du comportement socio-économique des individus et des foyers.

Néanmoins, les données sur cette immigration et les interactions qu'elle entretient avec le contexte socio-économique demeurent très fragmentaires car le phénomène est très difficile à cerner. Même le nombre d'Égyptiens travaillant à l'étranger a été l'objet de multiples controverses. Le manque d'informations précises, récentes et fiables a contribué à la prolifération de mythes et de malentendus à propos des caractéristiques et des implications de cette immigration.

Les motivations des travailleurs, ici comme ailleurs, résultent d'une comparaison simple entre les ressources qu'il leur est possible de se

procurer dans le pays d'origine et celles qu'ils peuvent espérer dans les pays susceptibles d'offrir un emploi. L'aventure de l'expatriation est tentée si les revenus escomptés paraissent nettement supérieurs dans le pays d'accueil que sur place.

Les écarts dans la distribution de la richesse globale au niveau international sont tels que les zones de bas revenus contiennent un formidable potentiel d'émigration en constante augmentation sans commune mesure avec les perspectives forcément limitées d'emploi dans les zones à haut revenu que sont les pays industriels occidentaux, quelques nouveaux pays industrialisés et les pays producteurs de pétrole. Les travailleurs égyptiens sont essentiellement attirés par les pays arabes producteurs de pétrole, eux-mêmes fort demandeurs de main-d'œuvre étrangère après les hausses spectaculaires de leurs ressources pétrolières au cours des années soixante-dix et tout particulièrement par les Etats du Golfe et en Libye. Cette demande se traduisant par une offre de salaires élevés.

L'attrait d'une possibilité de gains substantiels a été la motivation fondamentale des travailleurs égyptiens ayant choisi d'émigrer vers les riches Etats pétroliers.

Par comparaison, l'Egypte ne pouvait offrir que de faibles possibilités en raison de ses graves difficultés économiques. Les conditions étaient, en effet, particulièrement dures pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi qui devaient assumer la perspective du chômage ou, au mieux, trouver un emploi insuffisamment rémunéré pour mener une vie normale. Quant aux plus âgés, ils rencontraient d'autres types de difficultés pour continuer à subvenir aux besoins de leurs familles. Obligés de trouver les moyens de faire face à une rapide détérioration du niveau de vie, leurs problèmes furent aggravés par leurs attentes sociales de plus en plus fortes. De telles contraintes économiques et sociales ne pouvaient qu'accélérer le mouvement d'émigration.

Ces émigrants ont été, dans leur immense majorité, des gens d'origine modeste et non pas les entrepreneurs qui ont su largement profiter du boom économique des années soixante-dix grâce auquel ils ont enraciné leur entreprise dans le pays.

C'est pourquoi, depuis le début des années soixante-dix, l'Egypte s'est profondément insérée dans les courants migratoires en direction des riches pays pétroliers et a même remporté la douteuse distinction d'être le plus grand pays exportateur de main-d'œuvre de la région.

Les émigrants égyptiens forment un ensemble très complet de type de compétences et d'activités qui vont des conseillers du prince jusqu'au simple ouvrier non qualifié. Pour l'immense majorité ce sont des hommes seuls, peu ou pas qualifiés qui s'expatrient pour une période relativement brève, en moyenne deux ans.

L'émigration égyptienne a connu des changements importants et

même quelques fluctuations décisives. A partir d'un début très modeste au début des années soixante-dix, l'accélération de cette émigration vers les riches pays producteurs de pétrole s'est produite autour de 1975 puis s'est sensiblement ralentie en moins de dix ans en raison du tassement du marché international du pétrole. On estime qu'il y a eu même davantage de retours en Egypte que de départs à partir des années 1985-1987. Les développements de la guerre entre l'Irak et l'Iran avec ses conséquences importantes sur l'économie de la Jordanie ont encouragé d'importantes vagues d'émigration de main-d'œuvre égyptienne non qualifiée en direction de l'Irak et de la Jordanie. La fin de cette guerre a engendré une nouvelle situation dans laquelle les Egyptiens se sont sentis beaucoup moins bien accueillis en Irak, entraînant ainsi un important courant de retour. Retour considérablement accéléré au départ de l'Irak, de la Jordanie et du Koweït au moment du déclenchement de la guerre du Golfe. Enfin, l'amélioration des relations avec la Libye a suscité quelques espoirs rapidement évanouis d'une nouvelle émigration vers l'Ouest.

Un autre trait caractéristique de l'émigration des travailleurs égyptiens tient à une diversité liée aux spécificités de chacun des pays d'accueil. Les pays les plus attractifs ont été les riches Etats du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) où les immigrés pouvaient trouver des rémunérations élevées et des conditions de vie acceptables pour la majorité et confortables pour les élites jusqu'au moment où les conditions d'entrée sont devenues restrictives et la discrimination contre les immigrés très sévère.

Ces destinations attirèrent une forte proportion de l'élite des émigrants égyptiens qui, trouvant là de bonnes perspectives professionnelles, choisirent de rester plus longtemps dans l'espoir d'une thésaurisation plus importante.

Comme pays d'accueil, l'Irak et la Jordanie ont toujours été des cas particuliers. Alors que l'entrée et le travail dans les pays du CCG étaient étroitement contrôlés, l'Irak a adopté une politique de libre entrée, en traitant les immigrants arabes comme les citoyens irakiens. Cette politique profitait tout particulièrement aux travailleurs égyptiens peu ou pas qualifiés qui ne pouvaient pas trouver d'emploi dans les pays du CCG. L'Irak devint ainsi le pays qui recevait le plus d'immigrés égyptiens dans les années quatre-vingts, au moment où sa population active était largement mobilisée au front contre l'Iran. La situation s'est ensuite dégradée quand la réglementation des changes a réduit les possibilités de transfert de fonds des travailleurs égyptiens à leurs familles puis lorsque de multiples tensions parfois violentes se sont produites avec les Irakiens revenant du front et qui cherchaient à retrouver du travail.

Etant elle-même un important exportateur de main d'œuvre, la Jordanie a connu un vitalité économique liée dans une large mesure au

transfert de fonds de ses émigrés installés dans les pays du CCG jusqu'au tout début des années 1980. Pendant cette période, elle ouvrit ses portes aux travailleurs égyptiens de même catégorie que ceux qui allaient en Irak. Cependant, quand le marché local du travail s'est effondré au début des années quatre-vingts, une politique plus restrictive a été mise en place vis-à-vis de tous les immigrés, Égyptiens inclus.

Pour les émigrants égyptiens, l'Irak et la Jordanie furent les pays d'accueil les moins intéressants à la fois en raison des faibles rémunérations, de la pénibilité du travail et des mauvaises conditions de vie. Il est significatif de noter que les pires périodes de l'émigration égyptienne en Irak et en Jordanie se situent au moment où ces trois pays étaient membres du Conseil de Coopération arabe.

Quant à la Libye, si elle a été dans le passé un pays d'accueil de main-d'œuvre, les possibilités d'emploi, toujours incertaines, y ont considérablement baissé pendant les années quatre-vingts.

Implications

Si beaucoup d'immigrés ont réussi à se constituer un pécule substantiel qui les a aidés à affronter leurs difficultés économiques et à satisfaire leurs besoins élémentaires, cela n'a pas pour autant contribué à la croissance économique du pays dans son ensemble. Des études ont, en effet, montré que ces gains avaient surtout servi à leur permettre de remplir leurs obligations familiales, à améliorer leur logement, à acquérir quelques biens de consommation durable et à former un peu d'épargne. Par ailleurs, beaucoup de ceux qui sont rentrés dans leurs foyers ont perdu une bonne part de leur réserve dans le fiasco financier de "sociétés islamiques d'investissement". L'attrait des rendements élevés qu'elles promettaient n'étaient que des leurres frauduleux qui ont capté des sommes considérables. Enfin, il faut rappeler à quel point l'expérience de l'exil fut, pour beaucoup, une épreuve particulièrement pénible; notamment pour les plus démunis qui ont tenté leur chance en Irak ou en Jordanie où ils ont souffert de conditions de vie et de travail difficiles sans en tirer de bénéfices. De telles situations faites de déceptions et de frustrations ont été également le lot de nombreux Égyptiens qui ont cru aux mirages des offres libyennes.

Une des raisons fondamentales de ces graves revers tient à l'absence de toute politique nationale crédible capable d'assurer la protection des droits des travailleurs égyptiens à l'étranger.

Sur le plan économique, il n'y a d'ailleurs pas davantage de politique globale : le gouvernement n'a pas cherché à utiliser de manière concertée ces précieux apports de devises fortes dont il est devenu très dépendant malgré le caractère aléatoire de ce type de ressources. Le

résultat a été que ces masses financières non régulées ont aggravé les maux de l'économie égyptienne en accentuant l'inflation, la spéculation et le recours aux importations.

Crise du Golfe et perspectives d'avenir

La suite d'événements qui a commencé avec l'invasion irakienne du Koweït en août 1990 a entraîné de graves conséquences pour l'immigration égyptienne, à court et à long terme.

La plus immédiate fut le départ brutal d'un très grand nombre de travailleurs immigrés de leurs pays d'accueil. On estime à plus de 800.000 le nombre d'Égyptiens qui ont été alors obligés de quitter l'Irak, la Jordanie et le Koweït. Ce retour massif a provoqué de lourdes pertes pour les immigrés et leurs proches. En temps normal, en effet, le retour s'effectue avec quelques économies et des biens personnels qui facilitent la réintégration dans le pays. La violence des événements a évidemment rendu impossible cette forme de retour préparé même si quelques uns (les employés du gouvernement koweïtien) ont été, très partiellement, indemnisés. Comme, de surcroît, ce retour s'est effectué sur fond de crise économique, il a accentué encore la récession, le chômage et le déséquilibre des échanges extérieurs.

Il est trop tôt pour évaluer les conséquences de la crise du Golfe à long terme mais une observation s'impose dès maintenant : le marché du travail dans les pays du Golfe a été profondément transformé aussi bien dans sa structure que dans son volume. Pour les années à venir l'Irak et la Jordanie sont à rayer de la carte des pays d'accueil de main-d'oeuvre étrangère. Tous les deux ont, en effet, à supporter les conditions économiques désastreuses consécutives aux dévastations de la guerre et du blocus ainsi qu'à la perte de leurs traditionnels marchés d'exportations comme de leurs principales sources d'aides multiformes.

Cette situation régionale affecte profondément la couche la plus pauvre des immigrants potentiels égyptiens puisqu'à eux seuls ces deux États accueillaient, avant le 2 août 1990, au moins 700.000 travailleurs égyptiens alors qu'à l'heure actuelle, le chiffre plausible est de l'ordre de 100.000... Parmi ceux qui sont restés, quelques uns avaient des intérêts acquis mais la plupart des autres n'avaient tout simplement rien à préserver par un retour dans leur patrie malgré les conditions pourtant difficiles rencontrées sur place.

La fragilité du tissu social des pays du Conseil de Coopération du Golfe, en particulier les petits émirats, a été mise en évidence et même accentuée par cette crise. La mosaïque de nations composant leur population active a été cassée selon des lignes de fracture liées aux positions des gouvernements. Ainsi le Koweït, qui a été dans l'oeil du

cyclone, a reconstitué la force de travail formée par des étrangers en tenant compte de deux facteurs essentiels : la sécurité et l'appartenance à des pays "amis". Les modalités de l'effort de reconstruction entrepris s'inscrivent aussi dans cette perspective en donnant la priorité aux entrepreneurs occidentaux et au développement des technologies de pointe. Et, dans ce cadre, le Koweït privilégie le recrutement d'une main-d'oeuvre non-arabe.

Les Etats membres du CCG ont pour l'essentiel suivi aussi cette voie et il est regrettable de constater qu'en agissant ainsi — même à l'égard des ressortissants des pays arabes ayant, comme l'Egypte, participé à la coalition contre l'Irak — ils renforcent les pires aspects des politiques d'immigration conduites avant la guerre en favorisant la main d'oeuvre non-arabe et en institutionnalisant la précarité du statut des travailleurs étrangers.

Le marché du travail de ces pays a donc peu de chances de s'ouvrir dans un proche avenir; d'ailleurs même si c'était le cas, il demeurerait insuffisant pour compenser la perte des marchés irakien et jordanien. Pour l'Egypte, cette situation est d'autant plus préoccupante qu'il n'existe pas d'autres possibilités dans la région et encore moins dans l'Afrique non-arabe. Ainsi, par exemple, les Egyptiens ne peuvent pas concurrencer les Yemenites en Arabie Saoudite où ils jouent un rôle très particulier lié à de multiples affinités culturelles; ils sont même les seuls étrangers à pouvoir y exercer une activité économique sans avoir besoin d'un "parrain" saoudien.

En conclusion, l'avenir s'annonce donc bien difficile pour l'Egypte qui va devoir affronter de graves problèmes économiques sans pouvoir compter sur les ressources directes et indirectes que lui procurait jusque là sa main-d'oeuvre immigrée. Et cela malgré le traitement privilégié qui lui est octroyé par la communauté financière internationale.